

La charte de l'Habitant, vers un jardinage sans pesticides

Marie-Camille LECHAT,
Cap Atlantique

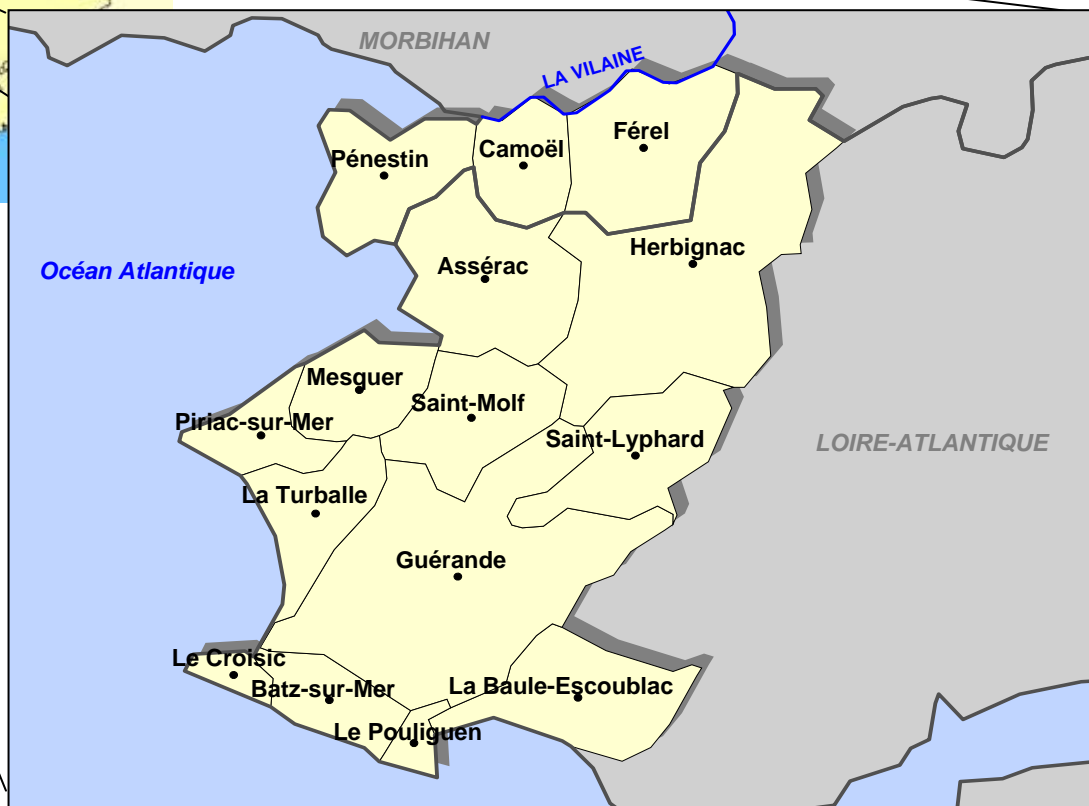


CAP Atlantique



- 15 communes sur 2 départements et 2 régions
- 395 km²
- 66 000 habitants

Une communauté d'agglomération compétente pour la gestion de l'eau et des milieux aquatiques par bassin versant



La charte des espaces communaux et intercommunaux



2005

Suivi qualité eaux

Depuis 2003

Changement de pratiques

Depuis 2005

Formation

2005-2010

Plans de désherbage

communaux et intercommunal

2009-2010



Bilan des plans de désherbage

Zéro phyto total

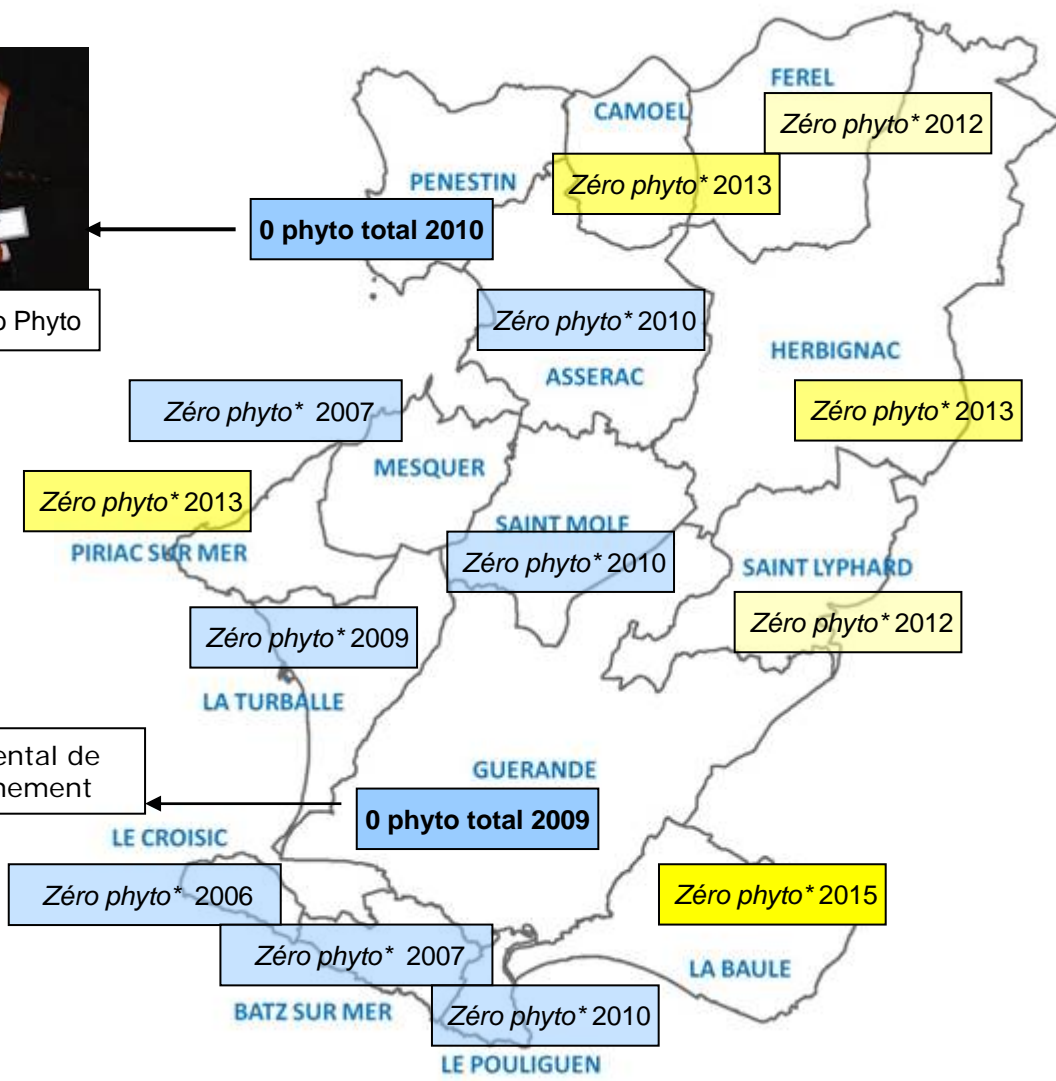
Zéro phyto* : sauf cimetière et stade

2010



Trophée Zéro Phyto

0 phyto total 2010



Prix départemental de l'Environnement



De la charte des communes à la charte des habitants



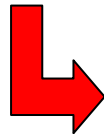
Discussions entre Cap Atlantique, les communes et le CPIE Loire-Océane,

Objectif : élaborer collectivement les documents, en faisant participer les habitants



Méthode :

- Appel à participation en 2010
- 10 réunions de travail sur 3 mois par secteur



Mobilisation des habitants grâce aux élus locaux (60 personnes)



La charte des habitants, un outil progressif

avec 2 niveaux adaptés à chaque habitant

Charte de l'Habitant

Assérac

Niveau 1: je souhaite modifier mes pratiques et être accompagné

Niveau 2: je jardine déjà sans pesticides et je souhaite être reconnu

Engagements :

- 7.
- 8.
- 9.



Informations
et de ma
jardinage

sans pesticide

Le Croisic

Le Pouliguen

Mesquer

Pénestin

Pirlac-sur-Mer

Saint-Lyphard

Saint-Molf

réalisé en
partenariat avec



LOIRE Océane



Charte de l'Habitant Vers un jardinage sans pesticide

Pour **préserver l'eau** nécessaire à la vie, pour **protéger la biodiversité**,
protéger ma **santé** et celle de mes proches,

Je m'engage à suivre **au moins trois des principes** cadres de la charte :

1. Observer mon jardin... pour agir au plus juste
2. Attirer les auxiliaires
3. Accepter des «mauvaises herbes» dans mon jardin
4. Choisir des plantes locales et adaptées à mon jardin
5. Nourrir le sol plutôt que guérir la plante
6. Utiliser des amendements et des traitements naturels
7. Participer à des temps d'échange sur l'éco-jardinage
8. Ouvrir les portes de mon jardin à d'autres jardiniers
(en partenariat avec une commune ou avec le CPIE Loire Océane)
9. Jardiner sans pesticide

Fait à :

Le :

Signature :

Avec
le soutien de :



Des outils d'accompagnement

- Un livret personnalisé
 - Pour s'interroger sur le jardinage
 - Orienter ses pratiques vers une suppression des pesticides
- Des ateliers thématiques
 - compostage, paillage,
 - prévenir les maladies...
- Des visites de jardins
 - éducatifs, familiaux, de particuliers



Des outils de communication

- Participation à des manifestations locales sur le jardinage
- Articles dans les bulletins municipaux,
 - avec des rappels de la réglementation
- Plaquettes en lien avec le jardinage sans pesticides
- Panneaux d'information dans les communes
- Informations sur internet
 - <http://www.cap-atlantique.fr>
 - <http://www.cpie-loireoceane.com/>



Partenariat : qui fait quoi ?

- Les communes
 - animent localement et font adhérer à la charte
- Cap Atlantique
 - centralise les coordonnées des usagers (convention avec la CNIL)
- Le CPIE
 - anime les ateliers, accompagne les adhérents



Bilan et perspectives

- Bilan
 - Lancement officiel en mars 2011
 - Près de 700 adhérents
 - Jusqu'à 50 participants par atelier
- Perspectives
 - Relancer la communication sur la Charte avant le printemps 2012
 - Réfléchir à la mise en place de la Charte Jardinerie « Jardiner au naturel, ça coule de source! »



Merci

Contacts:

Cap Atlantique:

Marie-Camille Lechat, 02.28.54.13.17,
marie-camille.lechat@cap-atlantique.fr

CPIE Loire-Océane:

Claire Yerles, 02.40.42.87.82,
claire.yerles@cpie-loireoceane.com

